

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ECHANDELYS**

---

**Séance du 22 septembre 2012**

---

L'an deux mil douze et le vingt deux du mois de septembre à dix huit heures, le conseil municipal, régulièrement convoqué en séance ordinaire le quatorze septembre deux mil douze, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame DUTOUR Michelle, Maire.

**Présents** : DUTOUR M., COUDEYRAS J.P., CHEVARIN N., ROUX M., SIMONDET J.C, COUDERT Y., PERISSEL B., RECOQUE P.

**Absents** : RENAUDIAS G., DUTOUR A., BOYENVAL M.

Madame Nicole CHEVARIN a été désignée comme secrétaire

**Objet** : programme voirie 2013

Le Maire présente à l'assemblée l'avant-projet des travaux de voirie-programme 2013, établi par la Direction Départementale des Territoires- Délégation de l'Ambertois.

Ces travaux concernent l'aménagement et la réfection du chemin de Labat et des rues du bourg pour un montant prévisionnel de 53 500 **€H.T.**

Ces travaux peuvent être subventionnés par le Département du Puy de dôme, au titre de la voirie dans le cadre du Fonds d'Intervention Communal, à hauteur de 39%

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des présents :**

- Approuve l'avant-projet des travaux et le plan de financement inclus au dossier
- Sollicite l'octroi de la subvention correspondante, au taux de 39 % sur le montant hors taxes de 53 500 € ce qui représente un montant total de subvention de 20 865 €

**Fait et délibéré les jours, mois et an que-dessus,  
Au registre sont les signatures,**

**Pour copie conforme,  
Le Maire,  
Michelle DUTOUR**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ECHANDELYS**

---

**Séance du 22 septembre 2012**

---

L'an deux mil douze et le vingt deux du mois de septembre à dix huit heures, le conseil municipal, régulièrement convoqué en séance ordinaire le quatorze septembre deux mil douze, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame DUTOUR Michelle, Maire.

**Présents** : DUTOUR M., COUDEYRAS J.P., CHEVARIN N., ROUX M., SIMONDET J.C, COUDERT Y., PERISSEL B., RECOQUE P.

**Absents** : RENAUDIAS G., BOYENVAL M., DUTOUR A.

Madame Nicole CHEVARIN a été désignée comme secrétaire

**Objet** : amortissement poteaux incendie

Madame le Maire rappelle que en 2009, des poteaux incendie ont été installés dans différents villages de la commune pour un montant de 5 826,91€ Elle précise qu'il convient désormais de les amortir et propose la durée de 30 ans.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de procéder à l'amortissement des poteaux incendie
- de retenir la durée de 30 ans, soit  $5\,826,91 : 30 = 194,23 \text{ €}$
- d'inscrire la présente somme sur le budget primitif de l'assainissement à compter de 2013

**Fait et délibéré les jours, mois et an que-dessus,  
Au registre sont les signatures,**

**Pour copie conforme,  
Le Maire,  
Michelle DUTOUR**



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ECHANDELYS**

---

**Séance du 22 septembre 2012**

---

L'an deux mil douze et le vingt deux du mois de septembre à dix huit heures, le conseil municipal, régulièrement convoqué en séance ordinaire le quatorze septembre deux mil douze, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame DUTOUR Michelle, Maire.

**Présents** : DUTOUR M., COUDEYRAS J.P., CHEVARIN N., ROUX M., SIMONDET J.C, COUDERT Y., PERISSEL B., RECOQUE P.

**Absents** :. RENAUDIAS G., BOYENVAL M., DUTOUR A.

Madame Nicole CHEVARIN a été désignée comme secrétaire

**Objet** : signature convention Conseil Général/commune de la convention régissant les transports scolaires

Après avoir pris connaissance du projet de convention qui précise l'étendue et la nature des missions dévolues au Maire en tant que responsable local du service des transports scolaires, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, autorise Madame le Maire à signer la dite convention.

**Fait et délibéré les jours, mois et an que-dessus,  
Au registre sont les signatures,**

**Pour copie conforme,  
Le Maire,  
Michelle DUTOUR**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ECHANDELYS**

---

**Séance du 22 septembre 2012**

---

L'an deux mil douze et le vingt deux du mois de septembre à dix huit heures, le conseil municipal, régulièrement convoqué en séance ordinaire le quatorze septembre deux mil douze, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame DUTOUR Michelle, Maire.

**Présents** : DUTOUR M., COUDEYRAS J.P., CHEVARIN N., ROUX M., SIMONDET J.C, COUDERT Y., PERISSEL B., RECOQUE P.

**Absents** :. RENAUDIAS G., BOYENVAL M., DUTOUR A.

Madame Nicole CHEVARIN a été désignée comme secrétaire

**Objet** : Admission en non valeur impayé

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que la trésorerie lui a transmis la liste des impayés de l'année 2009 qui s'élève à la somme de 530,25 € et précise qu'il convient désormais de les admettre en non valeur et d'émettre un mandat au compte 654. Pour ce faire, il convient de procéder aux Décisions Modificatives suivante :

- compte 654 : + 450 €
- compte 63512 : - 450 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'admettre en valeur les impayés pour un montant de 530,25€, d'émettre un mandat au compte 654 et de procéder aux Décisions modificatives énoncées ci-dessus.

**Fait et délibéré les jours, mois et an que-dessus,  
Au registre sont les signatures,**

**Pour copie conforme,  
Le Maire,  
Michelle DUTOUR**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ECHANDELYS**

---

**Séance du 22 septembre 2012**

---

L'an deux mil douze et le vingt deux du mois de septembre à dix huit heures, le conseil municipal, régulièrement convoqué en séance ordinaire le quatorze septembre deux mil douze, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame DUTOUR Michelle, Maire.

**Présents** : DUTOUR M., COUDEYRAS J.P., CHEVARIN N., ROUX M., SIMONDET J.C, COUDERT Y., PERISSEL B., RECOQUE P.

**Absents** :. RENAUDIAS G., BOYENVAL M., DUTOUR A.

Madame Nicole CHEVARIN a été désignée comme secrétaire

**Objet** : PLH

Madame le Maire présente à l'Assemblée le programme d'actions 2013-2018 du Programme Local de l'Habitat arrêté par le Conseil communautaire de la Communauté de communes du Haut-Livradois.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide le programme d'actions du Programme Local de l'Habitat du Haut Livradois.

**Fait et délibéré les jours, mois et an que-dessus,  
Au registre sont les signatures,**

**Pour copie conforme,  
Le Maire,  
Michelle DUTOUR**